



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Santé sexuelle : la Guyane se dote d'une stratégie régionale pour les trois années à venir



L'Agence Régionale de Santé [publie aujourd'hui la stratégie régionale santé sexuelle 2022-2024](#), à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Elle vise à réunir derrière des objectifs communs tous les acteurs du territoire œuvrant dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive. Elle se décline autour d'une vingtaine de fiches actions



En Guyane,

- L'entrée dans la vie sexuelle est plus précoce que dans l'Hexagone (15,6 ans contre 17,5 ans) ;
- L'incidence du VIH est la plus élevée de France (0,9 cas pour 1 000 habitants), avec des découvertes souvent tardives et de nombreuses personnes porteuses du VIH perdues de vue ;
- Les autres infections sexuellement transmissibles (IST) sont également très présentes, avec une hausse des diagnostics de syphilis dans l'ouest, notamment chez les jeunes ;
- Le taux de grossesses précoces est sept fois plus élevés que dans l'Hexagone ; le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) chez les mineures est quatre fois supérieur au reste de la France ;
- 30 % des Guyanaises interrogées déclarent qu'elles ne souhaitent pas vraiment leur premier rapport sexuel (16 % dans l'Hexagone) ;

- La perception de la contraception est plutôt négative : 43 % des Guyanais interrogés pensent que « la pilule peut rendre stérile » ;
- Le recours aux services de santé est très inégal...

L'épidémie de Covid-19 n'a rien arrangé à ce panorama : le dépistage des IST et du cancer du col, le recours à la contraception et les IVG sont en baisse. « Si on note une amélioration progressive pour certains indicateurs, la situation demeure préoccupante », souligne l'Agence Régionale de Santé, en introduction de sa stratégie régionale santé sexuelle 2022-2024, qu'elle lance aujourd'hui, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

« En Guyane, beaucoup d'acteurs interviennent sur le sujet de la santé sexuelle et reproductive, mais pas toujours de façon coordonnée, note le Dr Sophie Biacabe, médecin de santé publique à l'ARS. Le but de cette stratégie régionale est d'avoir des objectifs communs. En fin d'année, nous avons défini ces objectifs régionaux qui se déclinent en une vingtaine de fiches action. **Sur une année, c'est un peu plus de 6 millions d'euros que l'ARS allouera aux interventions en santé sexuelle.** »

L'objectif général de cette stratégie régionale santé sexuelle 2022-2024, discutée pendant un an par l'ARS avec les acteurs de ce domaine, sera d'« améliorer la qualité et l'utilisation des services de santé sexuelle, en mobilisant les efforts convergents des acteurs vers une meilleure répartition territoriale, et une visibilité accrue de l'offre de prévention, de réduction des risques et de soins en SSR sur le territoire ».

[Consultez la Stratégie régionale de santé sexuelle Guyane 2022-2024](#)

Dans des lycées de l'Île-de-Cayenne, de jeunes ambassadeurs sur la santé sexuelle



Au collège et au lycée, les élèves doivent bénéficier de trois séances annuelles d'éducation à la sexualité. Partant du constat que tous les établissements ne les assurent pas, le Planning familial forme de « jeunes ambassadeurs » dans plusieurs lycées de l'Île-de-Cayenne. « On se rend compte qu'en faisant un cours aux jeunes, l'impact n'est pas si important, constate Pierre-Louis Lamiot, coordinateur du Planning familial de

Guyane. Mais si on forme des jeunes pour qu'ils soient ensuite des référents auprès de leurs pairs, l'impact est plus important. »

L'an dernier, 45 élèves de 14 à 19 ans ont été formés. Cette année, ils sont déjà trente, dont dix au cours de ces vacances de carnaval. Ce sont de préférence des élèves de seconde, pour que les autres élèves bénéficient de leur présence pendant au moins trois ans. Les lycées Michotte, Max-Joséphine et Félix-Eboué, à Cayenne, ont été les premiers dotés. A Rémire-Montjoly, ce sera bientôt au tour du lycée Lama-Prévoit. Des ambassadeurs ont également été formés dans un établissement accueillant de jeunes handicapés.

Les jeunes ambassadeurs vont ensuite se faire connaître au cours d'événements qu'ils organisent eux-mêmes (groupes de parole, ateliers de sensibilisation aux IST...), lors d'événements organisés par les établissements ou lors des manifestations portées par le Planning familial. Aujourd'hui, il présente une exposition sur les icônes du féminisme, au lycée Félix-Eboué. Les jeunes ambassadeurs vont également participer à des collectes en supermarché pour lutter contre la précarité menstruelle.

« Cette formation, c'est de l'éducation populaire, insiste Pierre-Louis Lamiot. On va dans la direction où le groupe veut aller, en fonction de la sensibilité de chacun. » La dernière formation a notamment été marquée par de nombreuses discussions sur les violences, que certains limitaient jusque-là au viol. « Certains se rendent compte que ce qu'ils vivent au quotidien, parfois dans leur famille, ce n'est pas normal. »



Dans l'ouest, environ 500 jeunes sensibilisés par tumeplay.fr

Des box avec des préservatifs, du lubrifiant, un test de grossesse, un autotest VIH, deux serviettes hygiéniques lavables, des bons de consultations... C'est ce que le site Tumeplay.fr propose aux jeunes de l'ouest guyanais de gagner, en répondant à des quiz sur la sexualité. « La box est un prétexte pour la discussion. Le but est de faire de la prévention et de l'information », explique Luc Blondy, chargé de projet Pass santé sexuelle jeunes au centre hospitalier de l'ouest guyanais (Chog).

Tumeplay.fr est une application lancée par le ministère des Solidarités et de la Santé et portée par les ARS de Guyane, Île-de-France et Nouvelle Aquitaine. En Guyane, elle est déployée sur le Bas-Maroni, de Mana à Apatou, depuis mai 2021. Dans les prochaines semaines, elle s'étendra au Haut-Maroni, de Grand-Santi à Antecume Pata. Elle est aussi inscrite dans la feuille de route santé sexuelle de l'ARS.

La sexualité expliquée en 360 caractères
Tu veux en savoir plus sur le corps, la sexualité, le plaisir?
Tu te poses des questions sur les premières fois (ou sur les suivantes)?
Tumeplay Guyane, c'est pour toi!

Joue aux quiz et teste-toi!
En 10 questions, tente de gagner un max de points.
Tu as moins de 1 000 points? Retente ta chance avec de nouvelles questions.

1000 points? C'est gagné!
Commande gratuitement la box qui te convient le mieux.
Dans chaque box tu trouves des préservatifs, du lubrifiant et plein d'autres utiles pour vivre ta sexualité!
Choisis l'adresse référent chez qui tu souhaites retirer ta box.
CONFIDENTIALITÉ GARANTIE!

Récupère ta box gratuite!
Le retrait des box gratuites est possible à Saint-Laurent du Maroni pour les jeunes de 11 à 24 ans.

guyane.tumeplay.fr

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
ars
SJS

A partir du site internet et du [compte Instagram](#), les jeunes peuvent répondre à des questionnaires et remporter les box en question, systématiquement remises par un référent formé aux questions sur la santé sexuelle. « Elles sont adaptées à différentes situations : il y a la box « Découvre ton corps », « Les premières fois », une box avec un test de grossesse... », énumère Luc Blondy. A la fin du mois, il sera possible d'y trouver une contraception gratuite pour les personnes sans droits sociaux.

Lorsque le jeune gagne, il indique auprès de quel référent il souhaite récupérer son lot. Ce dernier l'accueille, lui remet sa box et répond à ses questions. Au cours des dix premiers mois d'expérimentation, 500 box ont été remises, « dont la moitié au lycée Bertène-Juminer (Saint-Laurent du Maroni), où ça a très bien marché. Le lycée, c'est vraiment l'endroit pour la faire. » Hier matin, un atelier s'est déroulé à l'entrée de la ville, au lycée Raymond-Tarcy.

Outre les infirmières scolaires et le personnel de vie scolaire, Tumeplay.fr travaille avec des infirmières de PMI, le personnel des CDPS d'Apatou et Javouhey, les associations investies dans la santé sexuelle. Dans deux semaines, Luc Blondy démarrera la formation de référent pour le Haut-Maroni. Dans un mois, débutera une évaluation « pour voir si ça aide à changer les comportements ».

Une marche aux Palmistes

Pour cette Journée internationale des droits des femmes, une marche est organisée par diverses associations et syndicats, à 17 heures sur la place des Palmistes, à Cayenne (tenue violette ou rouge). Elle sera précédée d'ateliers à 16 heures et suivie de discours à 18 heures.

A quelques pas de là, l'hôtel de ville accueille, jusqu'au 31 mars, l'exposition « La femme s'expose à

**8 Mars 2022,
Place des palmistes à Cayenne**



16h- Atelier création de pancartes et jeux féministes

17h- Départ du défilé. Dress code violet ou rouge

18h- Discours, poèmes et chansons

Cayenne », constituée de travaux des élèves de l'École d'art de Guyane qu'ils ont réalisés avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), et l'Association guyanaise d'aide aux victimes, aux femmes et familles (Agav).

CHIFFRES

CHIFFRES VACCINATION



Vaccinations

- ◆ **811** vaccinations en 7 jours, du 28 février au 6 mars 2022
- ◆ **40,8 %** des Guyanais de plus de 12 ans sont complètement vaccinés

Pour vous faire vacciner, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne dans les centres de vaccination de [Cayenne](#), [Kourou](#) ou [Saint-Laurent du Maroni](#), ou pour prendre rendez-vous en pharmacie ou chez un

médecin de ville : sante.fr



- ◆ **77 866** cas confirmés(+114 en une semaine) au 7 mars 2022
- ◆ **18** patients (-1) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **4** patients (-2) en réanimation
- ◆ **394** décès (+3) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **160 139** cas cumulés (+ 52 en 1 semaine) et **2 113** décès (+11) dans l'Amapá au 7 mars 2022
- ◆ **7 271** cas positifs (=), **53** décès (=) à Oiapoque



- ◆ **78 511** cas cumulés (+419 en 7 jours) au 7 mars 2022
- ◆ **9** (-7) patients hospitalisés
- ◆ **2**(- 1) patient en soins intensifs
- ◆ **1 318** (+2) décès

EN BREF

◆ « Nous avons pu compter chaque jour sur votre engagement et celui de vos équipes »



Clara de Bort profite de la fin de l'état d'urgence sanitaire pour remercier les directeurs d'établissement de santé et leurs équipes de leur engagement au cours des deux dernières années, dans un courrier qui leur est adressé.

« Un décret pris en conseil des Ministres le 2 mars 2022 a mis un terme anticipé à l'état d'urgence sanitaire qui avait été déclaré il y a près de deux ans, et n'avait été interrompu qu'à deux courtes reprises en septembre 2020 et au passage de la nouvelle année 2022, rappelle la directrice générale de l'ARS. Après une poussée épidémique massive en janvier, la décrue qui s'est annoncée a permis de lever progressivement les mesures de freinage, et aux hôpitaux de retrouver un fonctionnement quasi habituel.

« Je souhaite profiter de cette étape pour vous remercier sincèrement et à travers vous remercier l'ensemble de vos équipes, médicales, paramédicales, sociales, administratives, logistiques, médico-techniques et techniques pour la compétence et la résilience dont elles ont témoigné au cours de cette 5e vague, qui faisait suite, sans interruption, à quatre vagues précédentes qui avaient déjà mis à rude épreuve vos établissements.

« Nous avons pu compter chaque jour sur votre engagement et celui de vos équipes pour affronter cette épidémie. Votre prise en charge, sans faille, des patients, votre participation active à partager les informations et les décisions, votre capacité à imaginer des solutions nouvelles de prise en charge et vos efforts pour proposer une vaccination au plus proche de la population me confortent dans notre capacité à travailler ensemble afin d'assurer la qualité, la continuité et la proximité des soins et ce, dans un contexte où vos équipes étaient, elles-mêmes, touchées par l'épidémie. L'organisation en santé du territoire a beaucoup progressé et votre implication y est pour beaucoup.

« Je renouvelle à travers vous toute ma gratitude et ma considération pour les personnels hospitaliers de Guyane et je vous prie d'agréer, Madame la directrice, Monsieur le directeur l'expression de mes salutations distinguées. »

♦ La vaccination Novavax débute demain



Ce mercredi, le centre de vaccination de l'Encre doit recevoir les premières personnes souhaitant recevoir le vaccin Novavax. Dès l'autorisation accordée à ce vaccin, qui fonctionne avec une technologie traditionnelle, l'Agence Régionale de Santé a proposé de réserver ses doses en ligne. Depuis vendredi, les volontaires sont rappelés afin de leur fixer un rendez-vous. Certains ont toutefois fait savoir qu'ils avaient entre-temps reçu le vaccin Pfizer ou qu'ils ne ressentaient plus l'urgence de se faire vacciner. Le formulaire de réservation des doses de Novavax est désormais fermé. Pour le recevoir, il suffit de se rendre en centre de vaccination, à Cayenne, Kourou ou Saint-Laurent du Maroni.

♦ Un atelier sur le sport santé, avec GPS



Depuis janvier 2021, Guyane Promo Santé organise des tables rondes entre professionnels. Le prochain atelier de la recherche se déroulera le 29 mars, de 18 heures à 20 heures, en visioconférence. Il portera sur le sport santé.

Les intervenants seront :

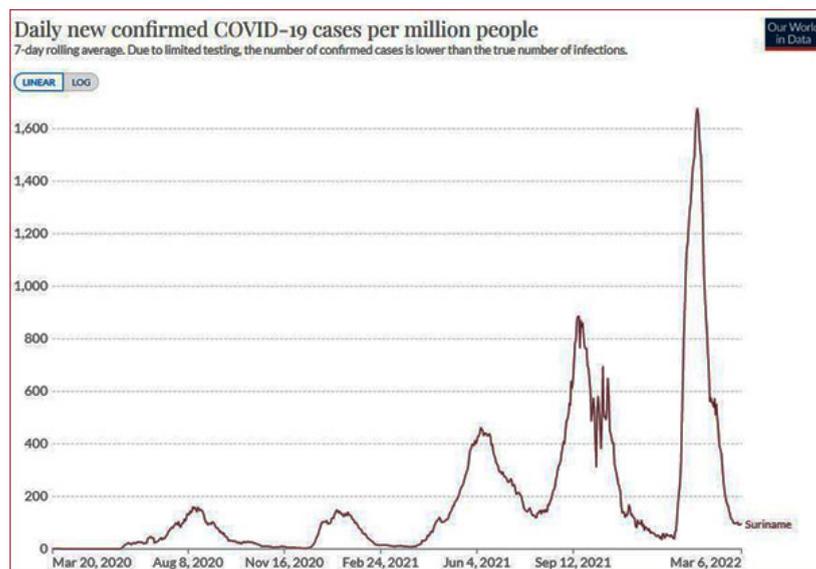
- Dr Stéphanie Dranebois, médecin généraliste, auteure de la thèse « Prescription de l'activité physique chez les patients diabétiques de type 2 par les médecins généralistes en Guyane »

- Roland Monjo, chef du pôle sport, direction culture Jeunesse et Sports, de la DGCOPOP Guyane, présentation des dispositifs sport santé existant
- Eunice Octavie, présidente d'Apazone, présentation des missions et actions de son association d'activité physique adaptée, du métier et des spécificités d'intervention de l'éducateur en activité physique adaptée (EAPA)
- Thierry Polony, chargé de mission sport santé à l'association Sport pour rous, présentation de la formation à venir « Activité physique sportive sur prescription médicale » et leurs actions de terrain autour du sport santé

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 mars, sur [le site de Guyane promo santé](#). Le lien de connexion sera envoyé après inscription.

En un coup d'oeil

Après une cinquième vague plus longue qu'en Guyane, le Suriname arrive à son tour à un niveau de contaminations plancher. Débutée comme chez nous au lendemain de Noël, la vague omicron a atteint son pic le 19 janvier, chez nos voisins, contre le 6 janvier en Guyane. La décrue a ensuite connu un arrêt début février, à une incidence hebdomadaire de 600 pour 100 000, avant de reprendre. Depuis le 20 février, entre 24 et 93 nouveaux cas de Covid-19 sont diagnostiqués chaque jour. Dans les hôpitaux, la situation est au plus bas. Le pic des décès a été atteint fin janvier. Plus de 1 300 personnes sont décédées du Covid-19.



Infos

Pour votre exercice



► Le Conseil d'État précise l'obligation vaccinale

Les annonces sur la levée prochaine du passe vaccinal (sanitaire en Guyane) a créé la confusion chez certains professionnels : l'obligation vaccinale, s'ils sont concernés, est maintenue. Dans une série de décisions qu'il vient de rendre publiques, le Conseil d'État précise que cette obligation « s'impose à toute personne travaillant régulièrement au sein de locaux relevant d'un établissement de santé ». Les juges se penchaient sur les cas de salariés qui estimaient ne pas être concernés, en raison de leur profession ou de l'éloignement de leurs locaux vis-à-vis des patients. La haute juridiction

administrative insiste donc : cette obligation concerne n'importe quel salarié, « quel que soit l'emplacement des locaux en question et que cette personne ait ou non des activités de soins et soit ou non en contact avec des personnes hospitalisées ou des professionnels de santé ».

Les décisions :

- [Cas d'une salariée travaillant dans un local isolé](#)
- [Cas d'un salarié travaillant dans un magasin central distinct du reste de l'hôpital](#)
- [Cas d'une salariée de cantine](#)

Dans [une quatrième décision](#), le Conseil d'État rappelle qu'en cas de congé maladie, la suspension de l'agent « et la suspension de traitement qui lui est associée ne peuvent entrer en vigueur qu'à compter de la date à laquelle prend fin le congé de maladie de l'agent en question ».

Infos

Pour vos patients

► En a-t-on terminé avec l'épidémie ?

Ça baisse, ça baisse, mais est-ce fini ? Dans [une vidéo réalisée par Brut](#), le Pr Yazdan Yazdanpanah, membre du Conseil scientifique et directeur de l'ANRS, fait le point sur l'épidémie de Covid-19. « Le Covid sera là, comme les autres viroses respiratoires, comme la grippe notamment, et on va vivre avec ces virus respiratoires », estime-t-il. Il recommande de continuer de se laver régulièrement les mains et de continuer de porter un masque lorsqu'on est malade. « Il faut continuer, quand on tousse, quand on a le nez qui coule, etc., ne pas hésiter à porter un masque, parce que là, on sait qu'on peut éventuellement transmettre ». Il n'écarte pas l'apparition d'un nouveau variant et d'une nouvelle vague, sans doute atténuée là où la couverture vaccinale est élevée.

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)